

promotion et de diffusion de la culture, organisme dont le siège est à Moncton et qui s'occupe de coordonner les activités culturelles acadiennes: chœurs de chant, théâtre, spectacles d'artistes, etc. Une aide est également fournie aux concours provinciaux dans le cadre du Festival de musique, des Festivals de chansons folkloriques et de fanfares ainsi qu'aux troupes de danseurs, au Conseil des arts, à l'Orchestre provincial de la jeunesse, à l'Orchestre symphonique de l'Atlantique, au Théâtre du Nouveau-Brunswick, et à divers chorales et groupes de théâtre, associations artistiques, conseils des arts et écrivains. En outre, la province parraine les tournées d'artistes interprètes à l'intérieur et à l'extérieur de la province.

**Québec.** Le ministère des Affaires culturelles a été créé le 24 mars 1961 par une loi de l'Assemblée nationale. Il s'est vu confier l'administration d'organismes ou d'institutions à caractère culturel comme les bibliothèques, les musées, les archives et les conservatoires. Il est également chargé des concours artistiques, littéraires et scientifiques, de la Commission des biens culturels, des musées privés, du Musée d'art contemporain, du Musée des Beaux-Arts de Montréal, de la Place des Arts et du Grand Théâtre de Québec.

La Direction générale des lettres s'occupe de l'application des lois relatives aux lettres et aux livres, c'est-à-dire des lois qui portent entre autres sur les bibliothèques publiques, les concours littéraires et scientifiques, l'assurance-édition, la Bibliothèque nationale, ainsi que de l'arrêté en conseil concernant l'aide à l'édition et la diffusion du livre. En 1973-74, le Service des bibliothèques publiques a distribué \$2.2 millions à 114 bibliothèques et le Service des lettres et du livre a accordé des subventions d'une valeur totale de \$190,200 à des associations et à des maisons d'édition.

De nombreux travaux de recherche sont effectués au nom du ministère des Affaires culturelles, soit par son propre service de recherche soit par l'entreprise privée. Parmi les travaux récents figurent le rapport Miville-Deschênes sur la situation du théâtre au Québec et le rapport Jeannotte sur la musique, l'opéra et la danse. D'autres projets relatifs à l'inventaire des biens culturels et aux sites historiques sont à l'étude. Le Secrétariat général du ministère par son programme «Aide à la création et à la recherche», soutient les artistes, les écrivains et les chercheurs dont les travaux contribuent à l'épanouissement culturel et artistique du Québec.

Le théâtre québécois a connu un essor rapide; acteurs et troupes se sont multipliés. Montréal demeure le foyer du théâtre, mais de nouveaux centres de création se sont formés ailleurs au Québec (dans les Cantons de l'Est, au Lac St-Jean et dans le Bas St-Laurent). Dans certains CEGEP (Lionel Groulx à Ste-Thérèse) et universités (Université du Québec à Montréal) le théâtre est enseigné dans le cadre d'un cours régulier. Le gouvernement subventionne des compagnies permanentes, et indirectement, par le biais de programmes tels Perspectives-Jeunesse, des troupes non permanentes.

L'apport des jeunes à la musique québécoise est important puisque 78% des auteurs-compositeurs ont moins de 12 ans d'expérience. Ces artistes cumulent souvent le double rôle de compositeurs-interprètes. Près des deux tiers des chanteurs ont également créé des œuvres littéraires; pour les chanteuses, la proportion est d'environ 25%.

Le ministère des Affaires culturelles a créé des conservatoires de musique à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull, Chicoutimi, Val d'Or et Rimouski. Des camps musicaux d'été complètent la formation qu'on y dispense. On peut mentionner entre autres le Centre d'arts d'Orford, les camps musicaux du Lac St-Jean, Lanaudière, des Jeunes violonistes, Cammac, Asbestos, Saint-Alexandre et Accord Parfait. Le ministère, par une aide financière, maintient ces camps pour servir toutes les régions du Québec.

Depuis quelques années, la danse occupe une place de plus en plus importante dans les domaines de l'éducation, du loisir et du théâtre. Bien que les Grands Ballets Canadiens aient pour principal objectif la promotion du ballet, ils